



Moulins, le 1^{er} juillet 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fin d'alerte pollution atmosphérique

Un épisode de pollution atmosphérique à l'ozone O₃ a débuté sur le département vendredi 28 juin.

Compte tenu des données de ce jour, l'épisode de pollution est terminé pour l'Allier. L'ensemble des mesures prises par arrêté sont donc abrogées, notamment l'abaissement de la limitation de vitesse.

Cette mesure prend effet ce lundi 1^{er} juillet à midi.

Le département étant toujours placé par Météo France en vigilance jaune pour la canicule, il convient de rester prudent et attentif aux effets de la chaleur, notamment pour les personnes vulnérables.

Pour en savoir plus : <https://www.atmo-auvergnehonealpes.fr/>

Contact presse

Préfecture de l'Allier – Communication interministérielle
Céline Bonnet 04 70 48 33 10 - Christine de Rodellec 04 70 48 30 36
pref-communication@allier.gouv.fr

2, rue Michel de l'Hospital- 03016 Moulins Cedex

www.allier.gouv.fr  

L'accueil général de la préfecture est ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 17h00